

5910
—
176.

4 p. as

De Gouve de Kuncques.
(artiste - peintre)

Iselles

3 tabl

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *trois tableaux de la Galerie de la Cour de Bruxelles* ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° _____ en date
du _____

Bruxelles, le *25 Octobre* 19*37*

Pour le Ministre *Fainas d'Ardenne*
Guillaume Loret

18 octobre 1932.

C.

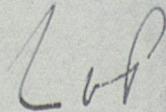
Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 20 août dernier, n° 28.192, Direction Générale des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. William de Gouve de ~~Nuncques~~ nous a fait parvenir les trois tableaux désignés ci-après: "Matin de Givre" (7.000f) "Lodomez sur le neige" (12.000 fr.) et "La Warche en hiver" (25.000 fr.)

La Commission d'art moderne les a examinés en sa séance du 15 octobre courant, mais elle n'a pas exprimé un avis favorable à leur acceptation pour nos collections.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,



Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,
10, rue de la Loi,
Bruxelles.

63 rue Jean d'Ardeuse. Bruxelles. Août 1932.

Comm. Mod

à Monsieur Van Puyvelde, Conservateur en chef
des Musées Royaux des Beaux Arts.

Monsieur,

Je vous confirme par la présente lettre, le dépôt que
je vous ai confié, de trois œuvres de mon mari, la
peintre William Segout de Munique.

Ces œuvres choisies par Monsieur le Directeur général
des Beaux Arts, M^{re} Gleisener, pour être soumises
à la commission des Musées, sont offertes à cette
intention par mon mari aux conditions suivantes.

- I.° Matin de pluie - 7000^{fr}.
- II.° L'odomez sous la neige - 12000^{fr}.
- III.° La Marche en hiver - 25000^{fr}.

Ces prix ne sont pas ceux auxquels mon mari
les vend couramment - mais un prix très moyen
dit à présent consenti en faveur d'un achat que le
Gouvernement pourrait décider.

Mettant ces choses entre vos mains, je vous
 prie Monsieur, de recevoir l'assurance de vos sentiments
sincères et les plus distingués.

S. Segout de Munique

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

DIRECTION GENERALE
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

DIRECTION

Section

N° 38.192.

N. B. - Prière de rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'administration.

Bruxelles, le 20 août 1932
52, Boulevard du Régent.

ANNEXE

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'ai autorisé M. de Gouve de Muncques à soumettre
trois oeuvres à la Commission d'art moderne.

Vous voudrez bien prier la Commission de me
faire savoir si elle estime qu'une de ces toiles
peut être admise dans nos collections nationales.

Pour le Ministre:

Le Directeur Délégué,



A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts,
Bruxelles.